

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE TRANSIT ET D'INTERVENTION RAPIDE
COTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU
BOULEVARD CARDE SIFP CITE RAN LOGEMENT H9 EN
FACE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 04/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TRANSIT ET D'
INTERVENTION RAPIDE COTE D'IVOIRE »

Objet : Transit ;
Import-export ;
Transport de marchandises ;
Divers.
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU
BOULEVARD CARDE SIFP CITE RAN LOGEMENT H9 EN
FACE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme KOFFI AKOUBA GLWADIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03005 du 18/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17311/GTCA/RC/2025 du 18/03/2025

